

## Article R4453-14 du Code du travail - Champs électromagnétiques

Date de mise à jour : 7 Mars 2025

### Notre analyse

Afin de prévenir l'exposition des travailleurs aux rayonnements électromagnétiques, l'employeur doit mettre en place une signalisation spécifique et appropriée dans les lieux de travail où les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des niveaux de champs électromagnétiques dépassant les valeurs déclenchant l'action.

Il doit également en limiter l'accès ou en contrôler l'accès lorsque les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des niveaux de champs électromagnétiques dépassant les valeurs limites d'exposition.

Lorsque l'accès à ces lieux est restreint au titre des risques d'origine électrique et que les travailleurs ont reçu l'information nécessaire et une formation en rapport avec les résultats de l'évaluation des risques réalisée par l'employeur, il n'est pas nécessaire de mettre en place la signalisation et les restrictions d'accès propres aux champs électromagnétiques. Le comité social et économique (CSE) doit être consulté sur cette organisation.

## Article R4453-14 du Code du travail - Champs électromagnétiques

Les lieux de travail où les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des niveaux de champs électromagnétiques dépassant les valeurs déclenchant l'action sont identifiés et font l'objet d'une signalisation spécifique et appropriée. Leur accès est limité s'il y a lieu.

Ils font l'objet d'une restriction ou d'un contrôle d'accès lorsque les travailleurs sont susceptibles d'être exposés à des niveaux de champs électromagnétiques dépassant les valeurs limites d'exposition.

Lorsque l'accès à ces lieux est restreint au titre des risques d'origine électrique et que les travailleurs sont informés et formés conformément à l'article R. 4453-17, la signalisation et les restrictions d'accès propres aux champs électromagnétiques ne sont pas requises. Le comité social et économique est consulté sur cette organisation.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



Dossier – champs électromagnétiques – réglementation

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Dossier INERIS – Qu'est-ce qu'un champ électromagnétique ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Fiche RTE - Qu'est-ce qu'un champ électromagnétique ?

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)